AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 7 mai 2025

Objet : Mise à jour des coûts récurrents sur les organismes de placement collectifs (« OPC ») gérés par la société de gestion AXA IM Select France à compter du 14 mai 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts et/ou actionnaire de l'un des OPC gérés par AXA IM Select France et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du 14 mai 2025, les coûts récurrents présentés dans le document d'informations clés (DIC) de chaque OPC seront mis à jour avec les données disponibles à l'issue de la clôture du dernier exercice comptable correspondant.

A cette même occasion, pour plus de clarté dans la communication des éléments financiers, AXA IM Select France a décidé de modifier la méthode de prise en compte des coûts de transaction indirects générés par les fonds sous-jacents dans lesquels ses propres OPC investissent. Désormais, ces coûts figureront dans le poste "*coûts de transaction*" du document d'information clé (DIC) où ils s'ajouteront aux coûts de transaction directs des OPC eux-mêmes, plutôt que dans le poste "*frais de gestion et des autres frais administratifs et d'exploitation*". Ce changement vise, selon AXA IM Select France, à améliorer la transparence des informations relatives aux frais pour les investisseurs, leur permettant ainsi d'identifier plus facilement l'ensemble des coûts de transaction (directs et indirects) portés par les OPC. Ce changement de méthode n'a pas d'impact sur les coûts totaux puisque l'augmentation des coûts de transaction dans les DIC sur la valeur de votre investissement par an, est compensée par une baisse équivalente des frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation.

Les autres caractéristiques de vos OPC demeurent inchangées. Cette mise à jour n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation règlementaire des OPC actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : https://fonds.select.axa-im.fr/fr à compter du 14 mai 2025.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AXA IM Select France